N° 178 — CXXXIXme Année | Un numéro : 5 centimes | Lundi 2 Août 1897

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHATELOIS

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

BUREAUX : 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies ou anonymes ne sont pas acceptées. On s'abonne à toute époque.

RÉDACTION : 3, Temple-Neuf, 3

Les annonces reçues avant 4 heures (grandes annonces avant midi) paraissent le lendemain.

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
La Feuille prise au bureau	fr. 9.—	fr. 4 20	fr. 2 20
» franco par la porteuse, *en ville*	8.—	4 20	2 20
» par la porteuse hors de ville ou par la poste dans toute la Suisse	9.—	4 70	2 80
Etranger (Union postale), par 1 numéro	25.—	13.—	6 75
» » » par 2 numéros	22.—	11 50	6.—

Abonnement aux bureaux de poste, 10 ct. en sus. Changement d'adresse, 50 ct.

3, Rue du Temple-Neuf, Neuchatel

Bureau d'administration et d'abonnements de la FEUILLE D'AVIS:

H. WOLFRATH & Cie, imprimeurs-éditeurs

TÉLÉPHONE — TÉLÉPHONE

La vente au numéro a lieu: Bureau du journal, kiosque, librairie Ul. Guyot, gare J.-S. et par les porteurs.

ANNONCES

1 à 3 lignes . . pour le canton	50 ct.	De la Suisse . . . . . la ligne	15 ct.
4 à 5 »	65	D'origine étrangère	20
6 à 7 »	75	Réclames	30
8 lignes et au-delà . . . la ligne	10	Avis mortuaires, minimum . . .	2 fr.
Répétition	8	Avis tardif, 20 ct. la ligne, minim.	1

Lettres noires, 5 ct. la ligne en sus. — Encadrements depuis 50 ct.

Bureau d'Annonces : HAASENSTEIN & VOGLER, Temple-Neuf, 3

Bulletin météorologique — Juillet-Août

Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 h.

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

JOURS	Tempér. en degrés cent. MOYENNE	MINIMUM	MAXIMUM	Baromètre MOYENNE	Eau tombée	Vent domin. DIR.	FORCE	ETAT DU CIEL
31	17.7	8.9	23.5	718.9		N.E.	faibl.	clair
1	19.9	10.0	26.8	716.7		Var.	»	»

Du 31 juillet. Rosée.
Du 1er août. Rosée.

Hauteurs du Baromètre réduites à 0

suivant les données de l'Observatoire

(Hauteur moyenne pour Neuchâtel : 719mm,5)

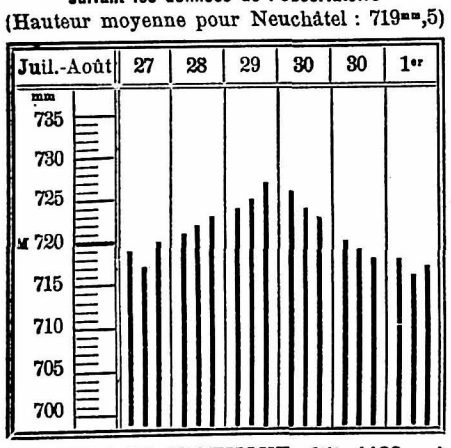

(STATION DE CHAUMONT altit. 1128 m.)

30	11.4	6.5	17.5	671.2		E.N.E.	faibl.	clair

Alpes voilées tout le jour. Soleil intermittent.

7 heures du matin

	Altit.	Temp.	Barom.	Vent.	Ciel.
31 juillet	1128	11.0	667.2	E.	clair

Alpes voilées. Soleil.

Niveau du lac

Du 1er août (7 h. du matin). 429 m. 990
Du 2 » » 429 m. 980

Température du lac (7 h. du matin) : 20°.

PUBLICATIONS COMMUNALES

COMMUNE de NEUCHATEL

AVIS

Le public est prévenu qu'on brûlera un canal de cheminée, mardi 3 août, à 9 heures du matin, route de la Gare 17, chez M. de Meuron.

Les habitants des maisons voisines sont priés de tenir fermées, pour cette heure-là, toutes les ouvertures de leurs galetas, chambres hautes et mansardes, donnant sur les toits ou sur les façades, et en particulier celles des bûchers.

7559c *Police du feu.*

Bains chauds

L'établissement, faubourg du Lac 3, sera fermé du 2 au 14 août.

Neuchâtel, le 30 juillet 1897.

7478 *Direction de Police.*

IMMEUBLES A VENDRE

VENTE D'UNE MAISON
A GORGIER

On offre à vendre de gré à gré, une maison d'habitation renfermant deux beaux logements avec jardin, verger et dépendances, sise à Gorgier et jouissant d'une vue splendide sur le lac et les Alpes.

On offre à vendre, également à Gorgier, une place à bâtir de 126 mètres de surface.

Pour traiter, s'adresser au notaire **H. Auberson, président du tribunal, à Boudry.** 7176

Terrain à bâtir

à vendre, environ 500 mètres, au-dessus de la ville. Très belle exposition. S'adr. Côte 34. 6276

A VENDRE

à Neuchatel-Ville et dans différentes localités du canton, **plusieurs maisons de rapport**; villas avec ou sans vigne, **campagne** avec maison de maître, ainsi que plusieurs **terrains à bâtir** depuis 25,000 à 80,000 fr.; facilités de paiement.

S'adresser à **V. Jeannerat,** agent d'affaires, Ecluse 17, **Neuchâtel.** 7329

Enchères d'immeubles à Cornaux

Le **jeudi 12 août 1897,** dès 8 1/2 heures du soir, à l'Hôtel de Commune de Cornaux, **M. Charles-Auguste JUAN,** agriculteur au dit lieu, et **Mme Constance JUAN-CLOTTU,** cette dernière agissant en sa qualité de tutrice naturelle et légale de sa fille mineure, **Mlle Adrienne JUAN,** exposeront en vente par voie d'enchères publiques, les immeubles suivants, au cadastre de **Cornaux :**

1° **Article 1195,** plan f° 34, n° 39. **A la Combaz,** champ de 2115 mètres (4/5 pose). Limites : nord, 513, M. Arthur Clottu; est, 1209, M. Henri Tissot : 1414, M. Louis Clottu-Roth; sud, un chemin public; ouest, 1104, M. Alph. Droz-Clottu : 1230, MM. James et Charles Clottu.

2° **Article 1226,** plan f° 30, n° 50. **Sur le Bois,** champ de 1233 mètres (9/20 de pose). Limites : nord, 40, M. Max Carbonnier; est, 107, M. Siméon Clottu : 1407, M. Edmond de Perrot; sud, 1276, M. E. de Perrot : 1413, M. Louis Clottu-Roth; ouest, 929, Mme Clottu-Krebs.

3° **Article 1201,** plan f° 42, n° 45. **La Sauge aux Prêtres,** champ de 1107 mètres (2/5 de pose). Limites : nord, 228, Mme Caroline Clottu-Clottu; est, 346, Mme Cressier; sud, 1232, les exposants; ouest, 463, Mme Cécile Clottu.

4° **Article 1232,** plan f° 42, n° 46. **La Sauge aux Prêtres,** champ de 1233 mètres (9/20 de pose). Limites : nord, 1201, les exposants; est, 346, Mme Cressier; sud, 545, M. Arthur Clottu : 888, M. Emile Clottu : 1453, M. Paul Quinche : 1212, Mlle Uranie Juan : 544, M. Arthur Clottu; ouest, 463, Mme Cécile Clottu.

5° **Article 1211,** plan f° 39, n° 7. **La Ronde Fin,** pré de 784 mètres (6/20 de pose). Limites : nord, 973, la Commune de Cornaux; est, 576, Mme Pauline Droz; sud, 1125, M. Abraham Hämmerli; ouest, 1367, Mme Droz-Matthey.

6° **Article 911,** plan f° 42, n° 21. **Les Champs du Quart,** champ de 1791 mètres (13/20 de pose). Limites : nord, se termine en pointe; est, 716, 578, M. Alph. Droz-Clottu; sud, 492, Mme Henriette Droz; ouest, 1215, les exposants.

7° **Article 1215,** plan f° 42, n° 20. **Les Champs du Quart,** champ de 2646 mètres (1 pose environ). Limites : nord, 1467, M. Alfred Quinche; est, 911, les exposants; sud, 492, Mme Henriette Droz; ouest, 1466, M. Paul Quinche.

8° **Article 1185,** plan f° 23, nos 21 et 22. **La Côte de Thielle. Les Combes,** pré et bois de 4023 mètres (1 1/2 pose environ) soit 3096 mètres en forêt et 927 en pré. Limites : nord, 1343, les exposants; est, le chemin du Longin; sud, 533, M. Arthur Clottu; ouest, 1506, Mme Terrisse-Vaucher.

9. **Article 1343,** plan f° 23, nos 19 et 20. **Les Combes. La Côte de Thielle,** pré et bois de 3561 mètres (1 6/20 pose) soit 2898 mètres en forêt et 663 en pré. Limites : nord, 206, Mme Caroline Clottu-Clottu; est, le chemin du Longin; sud, les exposants; ouest, 1506, Mme Terrisse-Vaucher.

10° **Article 1173,** plan f° 2, n° 11. **Les Jardils-Dessous,** vigne de 684 mètres (2 ouvriers environ). Limites : nord, 364, Mme Lutstorf-Clottu; est, 863, M. Aimé Haberly; sud, 1469, l'hoirie Roulet; ouest, 1301, Mme Droz-Matthey.

11° **Article 1224,** plan f° 18, n° 7. **Au Fillet,** vigne de 309 mètres (17/20 d'ouvrier). Limites : nord, 203, M. Louis-Guillaume Clottu; est, 403, Mme Lutstorf-Clottu : 829, M. Arthur Clottu; sud, 1267, M. Isch-Botteron; ouest, 26, M. Max Carbonnier; 400, M. Jules-Alphonse Clottu et M. Ulysse Tissot.

12° **Article 1208,** plan f° 19, n° 43. **Les Vignes de Saint-Blaise,** vigne de 639 mètres (1 4/5 ouvrier). Limites : nord, 1184, les exposants; est, 480, Mme Cécile Clottu; sud, 905, M. Arthur Clottu; ouest, 205, M. Victor Clottu et Mme Anker-Clottu : 1183, Mlle Uranie Juan.

13° **Article 1184,** plan f° 19, n° 44. **Les Vignes de Saint-Blaise,** vignes de 1134 mètres (3 1/4 ouvriers environ). Limites : nord, 1045, M. Auguste Fallet; est, 622, M. Arthur Clottu : 1337, Mme Droz-Matthey : 480, Mme Cécile Clottu : sud, 480, Mme Cécile Clottu : 1208, les exposants; ouest, 1183, Mlle Uranie Juan : 276, Mlle Julie-Mélanie Clottu : 927, M. Siméon Clottu.

S'adresser pour visiter les immeubles, à M. Charles-Auguste Juan, à Cornaux, et pour prendre connaissance des conditions des enchères, chez le soussigné chargé de la vente.

Saint-Blaise, le 30 juillet 1897.

7531 **Alf. CLOTTU, notaire.**

VENTES AUX ENCHÈRES

Vente aux enchères publiques

Le jeudi 5 août 1897, à 9 heures du matin, à la Cour de la Balance, entrepôts **Lambert,** il sera procédé à la vente aux enchères publiques de : deux tombereaux avec avant-train, deux chars à brancard, un char à échelles, un lit à une place, bon crin, deux lits en fer, crin végétal, deux buffets, table de nuit, etc.

La vente aura lieu au comptant, conformément à la loi sur la poursuite.

Neuchâtel, le 31 juillet 1897.

7545 *Office des Poursuites.*

ANNONCES DE VENTE

A vendre

à bon compte **BATEAU A MOTEUR** allumage électrique, mise en marche instantanée, vitesse 13 kilm. et dépense 50 ct. à l'heure; place pour 25 personnes; longueur de la coque 10m50, largeur 2m50. Construit tout en mélèze. Pour l'essayer et traiter, s'adresser à **MM. Balissat,** constructeurs, à **Chillon.** H 3903 M

A VENDRE

un char à pont à ressorts, léger, pour un cheval, deux banques à tiroirs, pour magasin, un banc de marché avec toile et une garde-robe en sapin, à deux portes. S'adresser chez G. Anderist, Pertuis-du-Soc 18. 7553c

David Strauss & Cie

NEUCHATEL 7218

Bureau, Seyon 19

Vins de Neuchâtel, Beaujolais, Mâcon, excellents **vins de table,** en fûts et en bouteilles.

Vieux Bordeaux en bouteilles

MANUFACTURE et COMMERCE DE

PIANOS

GRAND ET BEAU CHOIX pour la vente et la location. 12

MAGASIN LE PLUS GRAND ET LE MIEUX ASSORTI DU CANTON

Rue Pourtalès nos 9 et 11, 1er étage.

Prix modérés. — Facilités de paiement.

Se recommande,

HUGO-E. JACOBI

NEUCHATEL

E. Schouffelberger

CORCELLES

Vêtements confectionnés et sur mesure 3175

pour hommes et jeunes gens

CHEMISES

blanches, couleurs, touristes

Cravates, Gants

Succursale à Neuchâtel

RUE DU SEYON

Téléphone — Téléphone

Pour magasin

Belle et grande **caisse-banque** à vendre, à moitié prix. S'adresser Bassin 6, au magasin. 7502

LOUIS KURZ

5, Rue Saint-Honoré, 5, NEUCHATEL

MAGASIN DE

PIANOS, HARMONIUMS

ET AUTRES

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

en BOIS, en CUIVRE, etc.

Dépôt de Pianos des fabriques **Bechstein,** à Berlin (seul représentant pour le canton), Schiedmayer, à Stuttgart, C. Rordorf, Hüni, à Zurich, etc., etc.

Envoi de prix-courant gratis et franco sur demande.

ECHANGE — LOCATION — GARANTIE

Pianos d'occasion.

Superbe collection de Violons et Violoncelles anciens.

Cordes harmoniques.

FOURNITURES — RÉPARATIONS

PRIX MODÉRÉS 9

FACILITÉS DE PAIEMENT

LIBRAIRIE ATTINGER FRÈRES

NEUCHATEL

Les souscriptions à 150 fr. (payable 10 fr. par trimestre) au

Nouveau Larousse illustré

en 6 volumes

n'étant admises que jusqu'au 31 juillet, les amateurs désirant bénéficier de ce prix spécial voudront bien s'inscrire sans retard à la

Librairie Attinger frères.

A partir du 1er août le prix sera porté à 160 fr.

BIJOUTERIE
HORLOGERIE
ORFÈVRERIE
Beau choix dans tous les genres

Ancienne Maison
JEANJAQUET & Cie.
Fondée en 1833.

A. JOBIN

Successeur

Maison du Grand Hôtel du Lac

NEUCHATEL

A LA HALLE AUX TISSUS

7514

OCCASION EXCEPTIONNELLE

L'administration de la masse en faillite **Charles-E. Béguelin,** offre à vendre le mobilier complet dépendant de cette masse, savoir :

Salon : 1 canapé, 4 fauteuils, 2 chaises, 3 jeux rideaux, le tout brodé soie et peluche, 1 console et 1 table noyer ciré, 1 grande glace, 1 régulateur, des tableaux, 1 grand lustre noir et or, 1 grand tapis fond de chambre.

Chambre à coucher, style Louis XV : 1 lit complet sculpté, 1 table de nuit, 1 lavabo, 1 armoire à glace noyer ciré, 1 chaise-longue, 2 jeux de rideaux de fenêtre et ciel de lit, 2 chaises fantaisie, 1 veilleuse, 1 tapis fond de chambre.

Chambre à manger, vieux chêne : 1 grand buffet de service, 6 chaises rembourrées moquette, 1 fauteuil, 1 divan moquette, 2 tables dont une à coulisse, 1 baromètre bois sculpté, 1 tapis fond de chambre, 1 jeu rideaux drap brodé, 1 pendule neuchâteloise grande sonnerie, 1 lustre à gaz.

En outre 1 lit complet, lavabo, glace, un régulateur et comptoir, 1 calorifère, 1 fourneau à gaz, 1 potager et accessoires, 1 potager à gaz, 1 appareil à bain, baignoire et douche. Le tout est neuf et bien conservé.

Des traîneaux de luxe, des grands breacks, voiture de côté, tilbury, brecette, 1 grand camion, des harnais neufs et usagés. (H 1921 C)

S'adresser, pour visiter les objets, à

L'OFFICE DES FAILLITES DE LA CHAUX-DE-FONDS.

Stores automobiles

de 0,40 à 2,50 mètres de largeur.

Ces stores se déroulent, s'enroulent et s'arrêtent à volonté à n'importe quelle hauteur, par simple traction, sans chaînes ni ficelles.

Fonctionnement très simple et absolument sûr et **garanti.** Suppression de tous les ennuis des anciens systèmes.

Renseignements et échantillons chez 5980

M. HŒNICKE, rue du Coq-d'Inde 26.

GRANDE BRASSERIE DU PONT
SAINT-IMIER

Emile CEREGHETTI, représentant

Bière Pilsen en fûts et en bouteilles

Médailles d'or : (H. 5560 I.)

Tunis 1893 — Bruxelles 1893 — Genève 1896

TUILES D'ALTKIRCH
Meilleure et plus ancienne tuile à emboîtement.

Agent général pour la Suisse romande : 1443
M. HŒNICKE, Neuchâtel
TÉLÉPHONE Rue du Coq-d'Inde 26 TÉLÉPHONE

La **FARINE LACTÉE NESTLÉ** est **recommandée** depuis plus de 30 ans par les **PREMIÈRES AUTORITÉS MÉDICALES DE TOUS LES PAYS.** C'est l'aliment le plus répandu et le plus apprécié pour les enfants et les malades.

20 DIPLOMES D'HONNEUR **FARINE LACTÉE NESTLÉ** 25 MÉDAILLES D'OR

La Farine Lactée Nestlé contient le meilleur lait des Alpes suisses

La Farine Lactée Nestlé est très facile à digérer

La Farine Lactée Nestlé évite les vomissements et la diarrhée

La Farine Lactée Nestlé facilite le sevrage et la dentition

La Farine Lactée Nestlé est prise avec plaisir par les enfants

La Farine Lactée Nestlé est d'une préparation facile et rapide

La Farine Lactée Nestlé remplace avantageusement le lait maternel, lorsque celui-ci fait défaut

La **Farine Lactée Nestlé** est surtout d'une grande valeur pendant les chaleurs de l'été, lorsque les enfants sont atteints de maladies intestinales.

SE VEND DANS LES PHARMACIES ET DROGUERIES (H. 1 Q.)

BOIS BUCHÉ
Tourbe. — Briquettes B.
ANTHRACITE, HOUILLE & COKE
Charbon foyard et Natron.
Au chantier PRÊTRE, gare
Magasin rue Saint-Maurice 11
Même maison à la Chaux-de-Fonds.
— TÉLÉPHONE — 13

A vendre, environ 4000 litres vin blanc 1896 parfaitement conditionné. S'adresser à Haasenstein & Vogler. 7473

A VENDRE

une bonne jument, âgée de 5 ans, forte trotteuse, très sage, conviendrait pour maison bourgeoise ou pour une dame. — S'adresser **Numa Bonny**, Fahys n° 15, **Neuchâtel.** 7097

A VENDRE

une **jument** croisée, hauteur 1m,60, pour la voiture ou la selle, âgée de 8 ans. — S'adresser au bureau Haasenstein & Vogler. 7518

APPARTEMENTS A LOUER

A LOUER

à Corcelles, pour le mois de septembre ou à convenance, deux beaux **logements** composés chacun de trois grandes chambres, cuisine et dépendances. S'adresser à P. Peter. 7227

Etude G. ETTER, notaire

6, Place-d'Armes, 6

A louer immédiatement (ou pour époque à convenir) : **joli logement de 3 chambres**, cuisine et dépendances d'usage; lessiverie et séchoir dans la maison, et **beau logement de 5 pièces**, à un 1er étage.

A louer pour St-Jean 1898 : beau logement de 8 pièces, cuisine et cave; lessiverie, séchoir et chambre de bains dans la maison; belle situation.

Demandé pour monsieur seul, **deux chambres meublées,** dans un des quartiers du centre de la ville, ou environs immédiats. 7331

A placer plusieurs sommes contre 1re hypothèque et au 4 %.

A louer tout de suite, un joli logement de trois pièces, cuisine et dépendances; part au jardin et à la buanderie. S'adr. Fahys 17, 3me, à droite. 7497

A louer

immédiatement, dans un village du Vignoble, deux jolis **appartements** composés chacun de cinq chambres, cuisine, mansarde, cave et galetas. Eau sur l'évier. Jouissance de parcelles de verger. S'adresser Etude Alfred Clottu, avocat et notaire, à Saint-Blaise. 7429

A louer, tout de suite ou pour le 24 décembre, un logement de 7 chambres et dépendances, situé à l'Evole. S'adresser à MM. Court & Cie, Neuchâtel. 7030

A louer tout de suite, pour cas imprévu, logement au soleil, trois chambres, cuisine et dépendances. Rue St-Maurice 8, 1er étage. 7556c

A louer immédiatement ou pour le 15 août, un appartement de trois chambres et dépendances, situé à proximité de la gare. S'adresser Etude A.-N. Brauen, notaire, Trésor 5. 7558

On offre à Peseux

pour Noël prochain, **deux beaux logements** de cinq chambres, avec balcon, terrasse, lessiverie, portion de jardin, et à deux minutes de la gare. S'adresser à M. James-Edouard Colin, architecte, à Neuchâtel, ou à M. Gretillat, à Peseux 6924

A louer tout de suite ou époque à convenir, un **bel appartement** remis presque complètement à neuf, au 2me étage, regardant sur les rues du Trésor et du Seyon, de 8 chambres et dépendances, avec balcon du côté de la rue du Seyon. S'adresser à Gustave Koch, rue du Trésor 7, au 1er étage. 7470

A LOUER

pour tout de suite, au bord du lac de Morat (Vully), un appartement de douze pièces, avec jardin, parc ombragé, terrasse, etc. Endroit salubre, vue très étendue. S'adresser au bureau Haasenstein & Vogler, qui renseignera. 7483c

A louer, faubourg des Sablons, jolis appartements de 3 pièces et dépendances, chambre de bains, buanderie et jardin. S'adresser Sablons 1, 2e étage. 4787

CHAMBRES A LOUER

A louer deux jolies chambres meublées une avec balcon, vue sur le lac. Sablons n° 25, 2me étage. 7538c

Chambre meublée indépendante, à une personne rangée. Faubourg de l'Hôpital n° 25, pavillon de gauche. 7458c

Belle chambre meublée, à louer; belle vue au midi. — Faubourg du Lac 15, au 3me étage. 7475c

A louer belle **chambre meublée, avec pension. S'adr. rue Pourtalès 3, 2me étage.** 3564

Belle chambre meublée, pour un monsieur rangé. Rue Pourtalès 7, 1er. 7623c

Chambre meublée avec balcon, pension soignée. Beaux-Arts 3, au 3me. 7394

Jolie chambre meublée, Evole, Balance n° 2, 3me étage. 7202

ON DEMANDE A LOUER

On cherche à louer, éventuellement à acheter sur les bords du lac, rive neuchâteloise, une propriété, même d'une certaine importance. On donnerait la préférence à une propriété avec petit bois, verger et eau en abondance. — Ecrire ou s'adresser à MM. Court & Cie, place du Port n° 7, à Neuchâtel. 7549

Monsieur rangé demande à louer une chambre meublée, le cas échéant pour plusieurs années. Envoyer les offres par écrit, à **G. Etter, notaire,** Place-d'Armes 6. 7519

On demande à louer

pour le printemps prochain, un domaine de la contenance d'une cinquantaine de poses, avec rural bien aménagé. A défaut, et pour la même époque, à acheter un domaine d'une quarantaine de poses, aux conditions les plus favorables.

Le bureau Haasenstein & Vogler indiquera. 7431

OFFRES DE SERVICES

UNE ALLEMANDE

de 16 ans cherche place

d'aide de ménage

elle désire un petit gage. S'adresser à Mme Strubé, St-Blaise. 7536c

Une jeune fille, cherche une place pour tout faire dans un ménage. S'adresser à M. Passaplan, charretier, Cité Suchard, Serrières. 7539c

Jeune fille

Française, de 17 ans, demande place de seconde femme de chambre, ou bonne d'enfants. Adresse : M. R., Industrie 23, 2me étage. 7533c

Un jeune homme

robuste, de 21 ans, cherche place de domestique de maison ou conducteur, où il aurait l'occasion de bien apprendre le français. — Offres à Alb. Artho, caserne, Hérisau. 7542c

Une personne de toute moralité

ayant déjà servi comme cuisinière dans une bonne famille, et munie de bons certificats, cherche place analogue ou pour tout faire dans un ménage. S'adr. au bureau Haasenstein & Vogler. 7477c

PLACES DE DOMESTIQUES

On demande une jeune fille forte et robuste pour aider au ménage. S'adresser chez Mme Schenker, restaurant, Port d'Hauterive. 7551c

Madame du Bois de Sandol demande une bonne

cuisinière

expérimentée, pas trop jeune, active et d'un bon caractère. Adresser à Champittet près d'Yverdon. 7503

Une jeune fille

qui aurait à aider dans le ménage, trouverait bonne occasion d'apprendre la langue allemande, dans une petite famille d'un village zuricois. Pour plus amples renseignements, s'adresser à **M. Ad. Kleiner, Affoltern a./A.** (canton de Zurich). 7455

On cherche

pour un grand établissement, une cuisinière forte et active, sachant faire un bon ordinaire. Gages 30 fr. pour commencer. S'adresser à Haasenstein & Vogler, Neuchâtel. 7493

Pour un hôtel, on demande tout de suite une

bonne cuisinière

à côté d'un chef. Inutile de se présenter sans bonnes recommandations. S'adresser Hôtel du Soleil, Neuchâtel. 7476c

EMPLOIS DIVERS

Correspondant expérimenté aussi dans comptabilité, Neuchâtelois, libéré du service militaire, **cherche place d'avenir.** Bonnes connaissances dans les quatres langues usuelles. Certificats et références à disposition. — S'adresser sous chiffres M 9729 L, à **Haasenstein & Vogler, Lausanne.**

Place de volontaire
est demandée

pour un jeune homme qui désire apprendre le français. Prière d'adresser les offres sous chiffre M 3580c Z, à l'agence de publicité **Haasenstein & Vogler, Zurich.**

UN JEUNE HOMME

de 25 ans, abstinent, connaissant passablement le jardin et les chevaux, cherche une place pour le mois de septembre. — Bons certificats. S'adresser à M. Gustave Bétrix, Concise, (Vaud). 7537c

Un jeune homme

ayant terminé son instruction secondaire et désirant se vouer à l'architecture et à la construction, pourrait entrer dès maintenant dans le bureau de **M. Gustave Chable,** architecte, rue des Beaux-Arts 17, **Neuchâtel.** 7033

Jeune homme

demande place dans un commerce quelconque de la ville. Il connaît les deux langues ainsi que travaux de bureau. Références à disposition. S'adr. à Haasenstein & Vogler. 7479

Un jeune homme

de 20 ans, cherche une place comme volontaire dans un commerce de la ville, pour se perfectionner dans la langue française. — S'adresser Boucherie Hämmerly. 7540c

Un jeune commerçant, âgé de 18 ans, sachant le français et l'espagnol, cherche pour la durée de 6 à 12 mois, place de

VOLONTAIRE

pour se perfectionner dans la langue française, dans une maison de commerce ou de bâtiment, de préférence de denrées coloniales, ou commerce de fer. — Entrée le 1er septembre. Certificats et références à disposition. Prière d'adresser les offres avec conditions à M. **Constantin VON ARX, maison de bâtiments, Olten-Hammer.** (S 298 Y)

APPRENTISSAGES

Un jeune homme

cherche une place chez un bon menuisier, comme apprenti. S'adresser chez Mme Lüder, à Peseux. 7546

PERDU OU TROUVÉ

On a perdu jeudi après midi, de Boudry à Bevaix, pendant l'exercice du landsturm, une montre argent 32 lignes. La personne qui l'aurait trouvée est priée de la rapporter au n° 18 de la rue du Sentier, à Colombier, contre récompense. 7522c

AVIS DIVERS

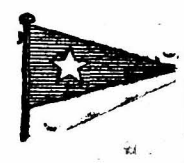

S. N. N.

Messieurs les Membres passifs

qui désirent prendre part à la course en bateau à vapeur à l'**Ile de St-Pierre,** organisée pour le **dimanche 8 août** prochain, à l'occasion de la réception d'un pavillon offert par les dames et demoiselles de la ville, sont prévenus que des cartes de fête sont en vente **jusqu'à lundi soir,** au prix de **1 fr. 25,** chez M. Savoie-Petitpierre, membre actif de la Société.

Départ du Port à 8 h. du matin.
Retour à Neuchâtel à 8 h. du soir.
7472 *Le Comité.*

Le Dr Henri de MONTMOLLIN
Evole 5
EST DE RETOUR
Consultations le lundi, mercredi et vendredi, à 2 heures. 7532c

ÉCHANGE

Famille ouvrière (Bâle), désire placer **garçon,** élève d'école réale, dans famille pour apprendre le français, en échange d'une **jeune fille** qui désirerait apprendre l'allemand. — S'adresser à **Jacob Roth,** Erasmusplatz 14, **Bâle.** Hc 3646 Q

Le Docteur E. HENRY
est absent jusqu'à nouvel avis 7535c

AVIS

Une ou des personnes malveillantes ayant fait courir le bruit que ma maison rue du Trésor n° 7, à Neuchâtel, était à vendre, j'informe le public que c'est faux; jamais je n'ai eu l'idée de la vendre.

GUSTAVE KOCH,
7471 rue du Trésor 7.

PENSION
Chambres et pension, rue de l'Orangerie 4, 1er étage. 7341c

31 **Feuilleton de la Feuille d'Avis de Neuchâtel**

L'IDOLE DU BARON THAUSAS

PAR

M. DU CAMPFRANC

Maintenant, le baron Thausas comprenait qu'il était très malade, à la limite de la vie. Il allait quitter tout ce qu'il avait aimé, tout ce qu'il aimait encore : sa richesse. Il avait adoré cette richesse d'un amour unique, plus profond de jour en jour, d'un amour qui lui avait fait oublier jusqu'à son salut éternel.

Ses doigts se crispaient; ils eussent voulu s'attacher encore aux liasses de billets et faire tinter, en les comptant, les monceaux de pièces d'or. Dans le désespoir de l'adieu, il tendait les bras vers sa richesse. Que ne pouvait-il saisir cette vision de pièces d'or qui lui échappait, l'étincelante vision de son unique amour..., de l'amour de toute sa vie.

Il eut un geste éperdu de celle de ses mains que la paralysie n'avait point encore atteinte; de cette main agitée, il désignait, là-bas, à l'angle de la chambre, son coffre-fort, et aussi toutes les splendeurs entassées dans son palais.

Il souffrait cruellement; un doute lui venait sur la puissance de la richesse; c'était une amère désillusion sur la force de l'or qu'il avait crue jusque-là absolue et souveraine : l'or ne pouvait prolonger d'une heure sa vie menacée. Eût-il jeté à la mort des millions et des millards, pour qu'elle fît grâce, elle n'eût pas reculé d'un pas.

Et il balbutiait, éperdu :

— Ah! tout quitter!

C'était un adieu bégayé et déchirant, l'affreux chagrin de ne pas emporter, dans sa tombe, la joie de sa vie; le cruel regret de déposer, pour le sommeil du sépulcre, l'auréole de gloire qu'ici-bas lui avait donnée son or.

Etait-il bien lucide? Etait-ce le délire? Etaient-ce les songes effrayants qui hantent le cerveau à la dernière heure qui le faisaient songer ainsi? Il n'aurait pas su le dire; mais il souffrait beaucoup; il en était à regretter la torpeur lourde dont l'avait tiré la piqûre de caféine, et, sans nul doute aussi, les prières ardentes de sa femme et de son fils.

La baronne Thérèse continuait ses supplications. Roland promettait au prêtre une riche offrande pour ses pauvres, si Dieu accordait au moribond une lueur de repentir; puis à bout de force, impuissant à regarder plus longtemps cette agonie, il s'approcha de la fenêtre, qu'on avait dû fermer sous le déluge de cette pluie d'orage. Elle tombait en formidable cataracte, et le fracas du tonnerre se mêlait toujours à la plainte du vent et à la déchirante lamentation de l'être humain, en grand danger de mort.

Le baron Thausas, le magnifique souverain de l'or, le très envié milliardaire, n'avait vécu que pour le triomphe; il n'avait apparu aux réunions mondaines qu'entouré d'une gloire... Et voilà que, soudainement, le marchepied de sa puissance s'effondrait sous lui.

La piqûre continuait d'agir, de le galvaniser pour ainsi dire, de lui donner une sorte de vie factive. Il aurait voulu se lever, marcher dans un réveil de ses forces. Il entendait comme un appel irrésistible de son idole. La tête chancelante, la poitrine haletante, de nouveau il tendait la main vers son trésor. Ah! quelle illusion de son délire! Ce n'était pas maintenant qu'ils tremblaient séniles et affaiblis, que ses doigts se fussent accrochés même à un lambeau de richesse.

C'était fini! Comme c'est misérable et trompeur, la richesse, la souveraineté des millions! Il n'y a donc rien qui dure ici-bas..., rien qui se puisse emporter dans l'éternité?... La richesse n'est donc qu'une vaine idole... une idole croulante, que, soudainement, il se mettait à mépriser?

Il ne délirait plus, il était lucide; ses yeux, subitement, se voilèrent, et deux larmes amères se mirent à couler le long de ses joues.

Le prêtre s'était approché : le Seigneur avait fait un miracle; le Dieu des immenses miséricordes avait exaucé les ardentes prières de la baronne Thérèse et de son fils Roland, toujours agenouillés.

Le voile qui, si longtemps, avait caché les vérités éternelles au baron Thausas, venait de se déchirer; une immense lueur l'illuminait soudain, semblable à ces éclairs énormes qui, par les nuits de tempête, montrent l'écueil noir au matelot tout près de faire naufrage. Les épouvantes de la mort prochaine avaient abattu l'orgueil du puissant souverain de l'or à l'agonie. Il ne voulait plus entrer dans l'éternité chargé de l'accablant fardeau. Il fit signe au prêtre d'approcher d'avantage, d'approcher son oreille. Et, de sa voix expirante, le pécheur, qui allait mourir, balbutia :

— Mon père... que réparation soit faite à un innocent qui, depuis dix années, faussement accusé par moi, gémit dans une prison. Ne conservez point ce secret..., dites à tous que je frappe ma poitrine, car je suis un pécheur... J'ai volé le bien d'autrui... et mon fils Roland, qui le sait, voulait se condamner à l'exil, à la pauvreté... Il voulait expier mon inexpiable faute.

La prêtre leva sa main pour absoudre le pauvre être humain qui se repentait à la dernière heure. Roland s'élança vers son père pour l'aider et l'encourager dans ses aveux; mais le moribond n'entendait plus, ne voyait plus : une nouvelle congestion était venue foudroyante, la paralysie gagnait tous les membres, le cœur cessait de battre, la tête se renversa sur l'oreiller. Après quelques secondes d'une immobilité complète, les muscles de la poitrine se contractèrent de nouveau, mais cette aspiration commencée ne s'acheva point... et ce fut la mort.

Alors, pieusement, le fils baisa le front de marbre et ferma les yeux, encore ouverts, mais qui ne voyaient plus.

Dans la chambre mortuaire on avait fermé les volets. De nombreux cierges brûlaient au pied du lit. Ils éclairaient, d'une vive lueur, le baron Marc Thausas étendu, immobile, les mains ramenées et jointes sur la poitrine. Ah! il ne s'agissait plus maintenant de tenue et de grand air, de poses, de représentations et d'habitudes de parade. L'altier baron Thausas était semblable à tous ces pauvres fragiles êtres que la mort puissante a touchés. L'âme était partie pour la contrée mystérieuse, et le corps n'était plus qu'une forme immobile.

Sur cette créature, aux paupières closes pour le suprême sommeil, de quel poids elle pesait la formidable main de la mort! Sous cette main, le corps agile et puissant naguère, si plein de vie et d'ambition, si animé par les grands rêves

DÉCLARATION

Depuis quelque temps, la maison **Schnyder frères & Cie**, à Madretsch, met les imitations du **Savon Sunlight** dans le commerce. Après avoir commencé par faire son possible pour faciliter une confusion de ses produits avec le savon Sunlight, cette maison semble aujourd'hui avoir pris le parti de dénigrer auprès du public le savon Sunlight qu'elle contrefait et de médire de ses fabricants.

La maison Schnyder frères & Cie a publié dans différents journaux et répandu par circulaires une soi-disant « déclaration publique », visant les fabricants du savon Sunlight; ceux ci, c'est-à-dire la maison **Lever Brothers Limited** (société anonyme), à Port-Sunlight près Liverpool, y répondent comme suit :

1. Une action en dommages-intérêts est introduite contre la maison Schnyder frères & Cie, pour **contrefaçon du Savon Sunlight.** Dès la fin des féries judiciaires bernoises, un nouveau procès en indemnité lui sera intenté, à raison des allégués contenus dans les dites déclarations, **allégués dénués de tout fondement et portant atteinte au crédit des fabricants du savon Sunlight.** L'issue de ces procès prouvera si Messieurs Schnyder frères & Cie sont qualifiés pour se poser en défenseurs des intérêts de l'industrie suisse du savon (que les fabricants du savon Sunlight n'ont d'ailleurs jamais attaquée), et pour prétendre à la supériorité de leurs produits sur ceux de la société Lever Brothers Limited. Nous publierons les jugements sur ces deux affaires dès qu'ils auront été rendus.

2. Bien que la maison Schnyder frères & Cie ait déclaré publiquement, dès le **14 mai** écoulé, qu'elle avait porté plainte pénale contre les fabricants du Savon Sunlight, ceux-ci n'ont jusqu'à présent aucune connaissance du dépôt d'une plainte de ce genre. Cet allégué de la maison Schnyder frères & Cie est donc **faux.** Dans le cas où cette plainte serait formulée après coup, les fabricants du savon Sunlight sauront se défendre par devant les autorités compétentes et prouveront l'exactitude de tous allégués.

3. Nous contestons avec la plus grande énergie que les savons de la maison Schnyder frères & Cie soient, ainsi qu'elle le prétend, supérieurs au **Savon Sunlight. L'analyse** que cette maison invoque dans ses déclarations publiques **ne prouve rien du tout.**

En effet, les hommes du métier savent qu'on ne peut pas tabler sur la quantité **d'acides gras** extraite par l'analyse pour juger de la qualité d'un savon, car il est constant que tout savon ordinaire abondamment pourvu d'accessoires à bas prix, mais susceptibles de dégager des acides gras (comme par exemple la résine), peut présenter à l'analyse une quantité d'**acides gras égale,** sinon supérieure, à celle des savons de bonne qualité composés exclusivement ou en majeure partie des **corps gras** proprement dits (suifs et huiles), formant la base essentielle du **savon sec.**

Il résulte de ce qui précède que, même dans le cas où l'un des nombreux échantillons soumis par la maison Schnyder frères & Cie, à M. le chimiste cantonal de Berne, aurait donné une plus grande quantité d'acides gras que le savon Sunlight, Messieurs Schnyder frères & Cie n'auraient aucun droit de déclarer leurs savons supérieurs au savon Sunlight. En tirant de l'analyse susdite les conclusions contenues dans ses déclarations publiques, la maison Schnyder frères & Cie spécule donc tout simplement sur le manque de connaissances spéciales du public, procédé qui sera apprécié comme il le mérite.

Berne, le 23 juillet 1897. (Ma 3701 Z)

Au nom des fabricants du SAVON SUNLIGHT, Lever Brothers Limited :

E. de WALDKIRCH, avocat.

CIRQUE LORCH

Lundi soir, à 8 heures, et jours suivants

GRANDE REPRÉSENTATION DE GALA

POUR LA PREMIÈRE FOIS A NEUCHATEL

LE CIRQUE SOUS L'EAU

150,000 litres d'eau transforment le manège dans l'espace de 3 minutes, en un grand bassin d'eau sur lequel les artistes nageurs, oies, etc., ainsi que des barques avec une noce s'exerceront. 7543

En outre, début de tous les spécialistes et artistes dans leurs exercices grandioses.

Chevauchage et présentation des meilleurs chevaux dressés et de haute école.

Tous les clowns rempliront les entr'actes par leurs farces drôlatiques.

Jeudi : Irrévocablement Représentation d'Adieu

HOTEL ET RESTAURANT DU FAUCON

Les **petits dîners** à 2 fr., sans vin, ont recommencé.

N.-B. — Pendant la durée des réparations, le **restaurant** est **transféré** au **1er étage** de l'Hôtel.

Se recommande,

6757 **Jules GLUKHER-GABEREL.**

Etude BOREL & CARTIER
rue du Môle 1.

On cherche à emprunter

45,000 francs

contre bonnes garanties hypothécaires de 1er rang. 7557

Pensionnat de jeunes filles
de Mme et Mlles GUNZINGER
SOLEURE

Etude des langues; cours de travaux manuels et de ménage. Maison très bien située avec jardin, vie de famille. Références : M. Bonneton, dir. de l'école sup. de jeunes filles à Genève; M. Balsiger, dir. de l'école sup. de jeunes filles à Berne; M. J. Huber, pasteur à Berneck, Saint-Gall. OF 2242

ENTREPRISE
de gypserie, peinture et cimentage

F. HOSMANN

rue des Moulins 45, au premier

Le soussigné se recommande à MM. les architectes, entrepreneurs et propriétaires, pour tous genres de travaux de gypserie, peinture et cimentage. **Travail consciencieux et prix modérés.**

6971 **F. HOSMANN.**

Mariage sérieux. Monsieur distingué, 27 ans, désire faire connaissance de demoiselle ou veuve, correcte, ayant quelque fortune. Discrétion absolue. Ecrire en ajoutant photographie, à M. Paradis, poste restante, Mont-Banc, Genève. 7541c

---

Le Dr Georges de Montmollin

Place des Halles 8 7555c

est absent

Une très bonne famille d'Aarau, où l'on parle allemand et anglais, pourra recevoir, à partir du 1er octobre, deux nouveaux élèves désireux de fréquenter les bonnes écoles secondaires ou cantonales de cette ville. 7548

Le Dr JEANNERET

à Saint-Blaise 7547

est absent jusqu'à nouvel avis

Dans une bonne famille

de Neuchâtel, on recevrait en pension des dames âgées. Bons soins et vie de famille sont assurés. S'adresser au bureau Haasenstein & Vogler. 7554c

---

Une dame de Lucerne aimerait placer un garçon de 15 ans, dans une bonne maison de Neuchâtel, jusqu'au mois d'octobre, en

ÉCHANGE

d'une jeune fille à peu près du même âge. Adresser les offres sous les initiales H 7534 Lz, à l'agence Haasenstein & Vogler, Lucerne.

Leçons de piano

M. Franck Rousselot continuera ses leçons pendant les vacances, et preedrait encore deux élèves. — S'adresser à M. Max Diacon, bibliothécaire, rue J.-J. Lallemand 9 ou M. G. Rousselot, Quai du Mont-Blanc. 7550

Monsieur et Madame REGAZZONI-BÉGUIN, Monsieur et Madame DUCHER-PAGANI, ainsi que les familles REGAZZONI et PAGANI remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie pendant les jours de deuil qu'ils viennent de traverser. 7552

NOUVELLES POLITIQUES

AFFAIRES D'ORIENT

Le seul point difficile des négociations de paix est celui de l'indemnité de 94 millions de francs que la Turquie doit recevoir. Peut-être la Grèce serait-elle en mesure de se libérer en une fois, au moyen d'un gros emprunt; elle en aurait même manifesté l'intention; mais l'Allemagne s'y est opposée. Elle craint, avec quelque apparence de raison, que les créanciers antérieurs de la Grèce, et particulièrement les créanciers allemands, ne soient lésés par le nouvel emprunt, dont l'amortissement engloberait fatalement la majeure partie des ressources du pays au détriment du service des emprunts antérieurs.

Afin de prendre ses sécurités à cet égard, l'Allemagne réclame un contrôle financier et les puissances ont donné l'ordre à leurs ambassadeurs d'appuyer cette exigence. Toute la question est aujourd'hui de savoir si la Grèce voudra concéder à ses créanciers présents et futurs un droit d'intervention dans l'encaissement de ses recettes et la gestion de ses affaires, et laisser prendre les mesures nécessaires pour l'exercice effectif de ce droit.

— Le ministre de la guerre turc refuse d'exécuter une sentence de mort prononcée à Yildis Kiosk contre plusieurs jeunes officiers. Le bruit court qu'une soixantaine de notables turcs, soupçonnés d'entretenir des relations avec le parti libéral, ont disparu.

— On mande de Constantinople à la *Gazette de Francfort*, qu'une épidémie de typhus règne parmi les troupes turques en Thessalie; il y a chaque jour de nombreux décès; cinquante médecins militaires sont partis pour la Thessalie, pour renforcer le service.

Allemagne

L'empereur Guillaume rentrera dans quelques jours de son excursion dans le Nord. Son retour est attendu avec curiosité dans les cercles politiques allemands, en raison des résolutions que le souverain aura évidemment à prendre au sujet de la situation créée par le rejet de la loi contre le droit de réunion et d'association.

On prévoit naturellement de nouvelles modifications dans le haut personnel ministériel et administratif, mais, outre cela, les journaux parlent mystérieusement d'importantes décisions qui seraient à la veille d'être prises, sans, d'ailleurs, indiquer dans quel ordre d'idée ces décisions seraient conçues.

Il n'est pas sans intérêt de constater, à ce propos, que M. Miquel a été, dans ces derniers jours, l'objet de très vives attaques dans la presse. On lui reproche d'avoir été, avec M. von der Recke, l'auteur responsable de la tentative avortée contre le droit d'association et de réunion. La presse cléricale lui est particulièrement hostile, et elle lui demande s'il ne s'est pas encore aperçu que, derrière la petite majorité qui a rejeté la loi Recke, se trouve l'Allemagne presque tout entière.

Angleterre

En réponse à l'interpellation de lord Carrington demandant que sir John Willoughby et les autres officiers anglais qui ont participé à l'expédition de Jameson fussent réintégrés dans leurs grades, le marquis de Landsdowne a répondu que le gouvernement ne voyait aucune raison d'agir de la sorte, ces officiers ayant formellement désobéi aux ordres du représentant du gouvernement de la reine, qui leur enjoignait de quitter sur le champ le territoire du Transvaal.

Autriche-Hongrie

Un compromis définitif est intervenu entre les partis hongrois sur la base d'une modification de l'article 16 du projet de pacte, d'une part, et la fin de l'obstruction dès maintenant jusqu'après l'automne, d'autre part. Les journaux se montrent très satisfaits.

Etats-Unis

Le commandant de l'escadre américaine dans l'Extrême-Orient, contre-amiral Mac Nair, signale le fait suivant : « Le jour de la fête de l'Indépendance, quand l'escadre américaine ancrée devant Yokohama a tiré les salves ordinaires, les batteries japonaises de terre ont omis à dessein de rendre le salut. » Il ne semble cependant pas que l'on ait à Washington l'intention de donner une suite à cette affaire.

— On télégraphie de New York au *Daily Mail* que le Japon a déclaré être disposé à accepter un arbitrage dans le conflit à propos de Hawaï. Le département des affaires étrangères a répondu qu'il s'abstiendrait, le traité d'annexion n'étant pas encore ratifié par le Parlement.

Chine

La population chinoise de Tien-Tsin est très excitée contre les Européens de cette ville; l'approche de l'inauguration de la cathédrale catholique française, brûlée en 1870 et qui vient d'être reconstruite, a causé une recrudescence du sentiment antiétranger; les consuls ont télégraphié à leurs gouvernements pour demander la protection de navires de guerre.

CHRONIQUE ÉTRANGÈRE

Tombée d'un ballon. — Un terrible accident est survenu à Plombières, au cours de l'ascension d'une montgolfière, à Mme Charli, la femme de Charles Charli, l'aéronaute parisien.

Mme Charli devait s'enlever dans les airs, retenue par des cordes à une montgolfière sans nacelle. Par suite d'une erreur, son mari, croyant que tout était prêt, donna le signal du *lâchez tout* avant que l'aéronaute eût été attachée par la ceinture. Le ballon s'éleva aussitôt, entraînant la malheureuse femme suspendue seulement par les mains. A bout de forces, l'aéronaute ne tarda pas à lâcher prise et tomba dans le vide, d'une hauteur de quatre-vingt mètres.

On se précipita aussitôt vers le lieu de la chute et on ramassa Mme Charli couverte de sang, mais respirant encore. Quelques instants plus tard, un brancard emportait la pauvre femme à l'hôpital de Plombières où elle fut admise d'urgence. Mme Charli est dans un état lamentable : elle est presque entièrement scalpée, elle a l'épaule droite fracturée, une plaie pénétrante au coude gauche et elle porte sur tout le corps les traces de nombreuses contusions.

Elle doit de ne pas s'être tuée sur le coup à cette circonstance heureuse qu'au moment où, trahie par ses forces, elle lâchait la corde qui la retenait, la montgolfière passait sur un bois dont les arbres amortirent considérablement la chute. Malgré ses épouvantables blessures, on a bon espoir de la sauver.

Impunité. — Les dix-huit conseillers municipaux de Madrid, traduits devant un tribunal, à la suite de la dénonciation du marquis de Cabrinana, pour prévarication dans l'exercice de leurs fonctions, ont été acquittés.

La façon dont les débats ont été conduits montre de la manière la plus claire que les accusés avaient dans leur manche le procureur général, les juges, les témoins, le greffier, les huissiers et même les gendarmes, — comme aurait dit feu Mérimée.

Les scandales administratifs continueront donc, sûrs de l'impunité, dans la belle capitale d'Espagne.

Cargaison convoitée. — On mande de New-York que le gouvernement américain aurait reçu une pétition lui demandant d'expédier un croiseur pour escorter les navires qui rapportent de l'or de l'Alaska. Cette demande est provoquée par la nouvelle que des pirates prépareraient un coup de main pour capturer le *Portland* qui doit rapporter 10 millions de francs d'or, recueillis dans le district aurifère de Youkoun, récemment découvert.

Un aigle aéronaute. — M. Cabalzar a été chargé d'exécuter une ascension aérostatique à Annecy, à l'occasion de l'inauguration de la statue du président Carnot, dans un ballon portant le nom de *Carnot*.

La ville est séparée par son lac d'une montagne de 1,800 mètres, très abrupte et couverte d'une forêt de pins où des aigles ont établi leur aire. Le vent a poussé le ballon vers cette montagne. Un de ces oiseaux s'est perché sur la soupape de l'aérostat. Il y est resté pendant quelques instants sans que M. Cabalzar, qui sentait de violentes secousses dans le haut du ballon et qui en était fort intrigué, ait pu se douter de ce qui était arrivé.

Au bout d'une vingtaine de minutes, il vit un gigantesque oiseau, dont l'envergure n'était pas moindre de cinq mètres (?), se laisser glisser, les ailes étendues, le long des filets et s'arrêter sur une des cordes qui le joignent à la nacelle. Il regardait fixement M. Cabalzar, qui n'était que médiocrement rassuré.

L'aigle est resté ainsi jusqu'à la descente, qui a eu lieu trois quarts d'heure plus tard. Il n'a abandonné le ballon qu'à 200 mètres de terre, alors que les cris des paysans l'ont effarouché. C'est le premier exemple que l'on cite d'un oiseau que l'arrivée d'un ballon n'ait pas fait fuir.

---

d'orgueil était devenu subitement une pauvre argile, un amas de chairs aux tons de cire qui, de lui-même, allait se défaire et ne conservait, que par une usurpation passagère, l'empreinte de l'homme évanoui.

La chambre, transformée en chapelle ardente, était superbe avec les cierges dans les flambeaux d'argent et les fleurs en bouquets et en couronnes. Les flammes des cires mettaient en lumière le pâle visage, puis aussi les peintures du plafond magnifique. Une déesse antique, peinte par Léonard de Vinci, souriait du haut de ses fresques de roses; et, dans cette veillée suprême, rien n'aurait pu rendre l'ironie de cet énigmatique sourire.

La baronne Thérèse, assistée par la religieuse, veillait le mort. Les deux femmes faisaient rouler entre leurs doigts les grains de leur chapelet. Roland très pâle, un pli au front, veillait aussi. Il se rappelait une antique histoire : celle des fils de Noé voilant leur père d'un manteau. Cham s'était moqué et Cham avait été maudit. Jusqu'à la fin, le fils voulait respecter celui qui lui avait donné la vie... La faute serait révélée; c'était le strict et l'indispensable devoir, puisque la liberté d'un innocent en dépendait; mais pour écrire aux magistrats : « Mon père a failli! » il attendait que la terre eût entièrement caché le mort.

Et au baron inanimé on continuait de rendre des honneurs. Les visiteurs se pressaient pour jeter de l'eau sainte sur le Mécène endormi; les sculpteurs, qu'il avait royalement protégés, parlaient de mouler son visage pour le conserver au souvenir des vivants; les peintres offraient de l'immortaliser sur la toile, et toujours Roland refusait. Les hauts personnages du monde brillant et cosmopolite donnaient aussi des marques de déférence en portant, eux-mêmes, dans le plateau d'argent, posé sur une console de marbre du vestibule, leurs cartes, où des couronnes surmontaient les plus nobles noms.

Puis les serviteurs, en correcte livrée, vêtus de noir, sérieux et solennels, vinrent une dernière fois saluer le maître. Mais sous les signes du respect, qu'elles eussent été aisément narquoises, ces figures italiennes! Les serviteurs s'inclinaient et jetaient de l'eau bénite sur la forme rigide; puis, en quittant la chambre mortuaire, ils s'égayaient entre eux. C'était en quelque sorte le coup de pied de l'obséquieuse servilité qui, enfin, se redressait. Ils se consolaient ainsi d'avoir servi le maître despotique, d'un orgueil indomptable.

— Ah! ce riche baron Thausas, s'écriait le valet de chambre; il n'a pu rien acheter de plus que les simples mortels contre la maladie, contre la mort. L'argent n'a jamais donné une minute de vie.

Et le chef de cuisine répliqua d'un ton comiquement sentencieux :

— Je vous dis, moi, que cent mille millions ne retiendront pas, dans la bouche, une dent qui doit tomber ou, sur le crâne humain, un cheveu qui se détache. Ah! mes amis, buvons le vin de la desserte. Vive le chianti et le marsala!... C'est la seule joie de la vie.

Ils s'attablèrent et trinquèrent dans les verres de cristal taillé, qui, bien peu de jours avant la mort du maître, avaient étincelé sur la table royalement servie.

Le valet de chambre reprit, après avoir humé délicieusement le bouquet du marsala :

— Nous finirons tous un jour. Ah! voilà un parlant exemple de l'inutilité des richesses. La vue de ce mort m'a fait froid. Il était bourré de millions, cet arrogant Thausas. A quoi cela l'avance-t-il?

Ils eurent un petit rire de pitié et d'ironie. Leurs verres furent de nouveau remplis. Il n'avaient rien à craindre; la voix du maître ne se ferait plus entendre pour les rappeler à l'ordre. Le buste de marbre du baron Thausas, sculpté par Ambrosio, n'était pas plus muet que la forme rigide aux paupières closes et aux lèvres fermées.

La femme de charge de la baronne Thérèse vint à passer.

— Taisez-vous, dit-elle. J'aurais honte, à votre place, de boire et de parler ainsi.

Et ils baissèrent la tête, confus. Tous respectaient cette vieille Martha, car, sous cette écorce ridée, usée par les épreuves de la vie, se cachait un cœur désintéressé, qui, noblement, avait conservé une foi immortelle. Toujours elle avait eu la foi, cette pauvre heureuse vieille, la foi, cette force de tous les jours, cette infinie jouissance de toutes les heures. Elle croyait à la divine récompense, au châtiment éternel, et, dans son humble sphère, elle avait vécu laborieuse, patiente, féconde en grandes pensées et en grandes actions.

La journée qui suivit fut belle. Le ciel était clair et pur, semé seulement de quelques flocons de nuages, que poussait le vent frais, venu des lointaines montagnes. Les glas, précédant l'enterrement, se faisaient entendre à San-Carlo, et l'assistance se pressait à la porte du palais. Toujours, toujours, comme en un jour de fête, la file des coupés continuait devant le péristyle aux colonnes de marbre et jetait, sur les tapis de l'escalier, de nouveaux personnages. Et le valet de chambre, revêtu de sa livrée assombrie d'un crêpe, lançait les noms du ton d'un huissier de ministère un jour de réception.

— Prince d'Anzio.

— Ambassadeur d'Espagne.

Tous s'avançaient vers Roland qui, silencieusement, serrait les mains tendues.

(A suivre.)

NOUVELLES SUISSES

Suisses à l'étranger. — Le *Vaterland* raconte la triste histoire de trois jeunes Suisses qui, à la suite d'un coup de tête, s'étaient engagés en France dans la légion étrangère. Le régime de fatigues et de privations, ainsi que la discipline de fer auxquels ils étaient soumis les dégoûta bientôt du service, et ils se concertèrent pour trouver un moyen d'y échapper. Déserter était trop dangereux ; dans les contrées où se trouve la légion, les hommes qui s'éloignent du corps sont bien vite repris et leur sort est bien pire après qu'avant. Ils imaginèrent un autre moyen : à eux trois, ils volèrent une montre, et après avoir subi une peine légère, pensaient-ils, ils seraient rayés des cadres, non sans avoir, il est vrai, dû subir, avant, la cérémonie humiliante de la dégradation. Aussitôt dit que fait ; seulement la peine dépassa de beaucoup leurs prévisions ; ils furent condamnés à quatre ans de travaux forcés. Il paraît cependant que ce régime était plus supportable que le service militaire lui-même. Enfin, grâciés un peu avant l'expiration de leur peine, ils ont pu rentrer chez eux plus tôt qu'ils n'osaient l'espérer, mais sous la conduite de la police.

On a peine à comprendre qu'après tant d'exemples du même genre, il y ait encore en Suisse des jeunes gens assez niais et imprudents pour s'engager dans la légion étrangère.

Ecole de guerre fédérale. — On ne paraît pas avoir grand espoir en Argovie d'obtenir qu'Aarau soit désigné comme siège de la direction des futurs chemins de fer fédéraux, aussi se préoccupe-t-on déjà de chercher une compensation. Ce dédommagement, les *Aargauer Nachrichten* l'ont trouvé. Elles demandent la création, avec siège à Aarau, d'une école de guerre fédérale destinée au personnel d'instruction, aux officiers de troupe et surtout aux officiers chargés de commandements supérieurs. Le journal argovien est d'avis que, étant donnée la courte durée du service, il est indispensable que les officiers reçoivent une meilleure éducation militaire, des connaissances plus complètes et plus solides. L'école militaire serait, selon lui, plus nécessaire encore que les fortifications du Gothard.

Ils ont bon appétit, les Argoviens.

Tir. — Voici en ce qui concerne la Suisse romande, les meilleurs résultats du tir cantonal saint-gallois.

Maître tireur : J. Perret, la Chaux-de-Fonds. Cible Bonheur : Blanc, Montreux. Cible Art : Troyon, Lausanne. Cible militaire : Petoud, Ponts-de-Martel. Cible Toggenbourg (1re catégorie) : Huguenin, Ponts-de-Martel ; Troyon, Lausanne.

ZURICH. — On sait que le mécanicien Peter, qui a assassiné en mai dernier, sur la Platzpromenade, à Zurich, l'ingénieur Landolt, a été mis en observation à l'asile des aliénés du Burghölzli.

La direction de cet asile vient de présenter son rapport, dans lequel elle conclut à l'irresponsabilité de Peter. Saisi de ce rapport, le parquet a suspendu la poursuite pénale. Mais pour être définitive, cette suspension devait obtenir la sanction du département de justice cantonal. Or, M. Nägeli, directeur de la justice, a refusé de donner cette sanction. Peter va donc être mis en accusation, et c'est devant le jury que se débattra la question de savoir si, et dans quelle mesure, son état mental a diminué ou annulé sa responsabilité.

BERNE. — Mardi, les personnes qui se trouvaient à la gare de Berne ont pu assister à un spectacle peu banal : celui de la visite médicale de tout un détachement d'artillerie. On avait fait aligner les hommes au beau milieu d'un des principaux passages, et là, le médecin inspecteur leur examinait les mains et les bras, sans plus de gêne que si l'opération se fût faite dans la cour d'une caserne. Bon nombre d'étrangers se trouvaient mêlés à la foule et regardaient avec une curiosité amusée. Ils auront sans doute trouvé qu'en Suisse on faisait les choses avec quelque familiarité.

Les feuilles locales protestent aujourd'hui contre cette manière d'agir des officiers et du médecin, et elles ont parfaitement raison. Une gare n'est pas une salle de bain.

BALE-VILLE. — La police bâloise a procédé à l'arrestation de deux individus en train de commettre un vol à la tire, à la gare du Central. Ce sont deux jeunes Italiens sans travail qui rôdaient depuis longtemps dans le quartier. On croit que ce sont eux qui ont commis la plupart des nombreux vols dont nous avons récemment parlé.

ARGOVIE. — Celui qui passe dimanche dans la nuit, dit l'*Aargauer Tagblatt*, dans le village de Wilmergen, si paisible en général, peut se croire en plein stand. On dirait qu'il s'y est constitué une société de tir au revolver, n'ayant ses exercices que la nuit et ne tirant que sur des cibles humaines. Il y a quelques dimanches, toute une famille qui dormait paisiblement, a été réveillée au milieu de la nuit par plusieurs balles qui ont pénétré dans la chambre en brisant la fenêtre, et dont une a frôlé la tête d'un enfant.

Il y a quinze jours, un groupe de jeunes gens s'est amusé, après minuit, à se livrer un combat à coups de revolver. Ils ne se sont fait aucun mal, mais ils ont mis en émoi tout le village. Enfin, dimanche dernier, à 1 heure du matin, il y a eu de nouveau, près d'un groupe de maisons, une fusillade qui a réveillé et fort effrayé les habitants.

Il n'y a à Wilmergen, pour une population de 1800 habitants, qu'un seul agent de police, payé à raison de 200 fr. pour le service de jour et de nuit ; on ne peut raisonnablement lui demander d'être toujours partout, aussi l'*Aargauer Tagblatt* espère-t-il que les autorités supérieures ne vont pas tarder de prendre des mesures pour faire cesser ce scandale.

CANTON DE NEUCHATEL

Nouveau tarif américain. — De la *Fédération horlogère :*

Nous avions dit que l'entrée en vigueur du tarif-bill aurait probablement lieu le samedi 24 juillet. Cette prévision s'est réalisée. En effet, vendredi, le président des Etats-Unis mettait sa signature au bas du nouveau tarif, qui entrait en vigueur dès minuit.

Les marchandises déjà sur mer vendredi à minuit seront-elles soumises au nouveau tarif ? La logique et l'équité diraient non, puisqu'il n'est plus possible de les arrêter en route. Un renseignement reçu ces jours laisse pourtant entendre que les marchandises en route ou entreposées acquitteront les nouveaux droits. Comme ce renseignement, venu par dépêche, manque de clarté, il convient d'attendre la réponse à une nouvelle demande qui vient d'être faite télégraphiquement.

On voit que les Américains n'ont pas perdu de temps, pour s'assurer le bénéfice des droits protecteurs nouveaux dont la moyenne accuse une élévation de 39 % *ad volorem* à 54 %.

En ce qui concerne l'horlogerie, qui nous intéresse plus particulièrement, les partisans de l'augmentation se sont placés au point de vue de la protection de l'horlogerie américaine et des ouvriers qu'elle occupe. On sait que nous importons une quantité de boîtes et de mouvements américains. Il y aura lieu, pour la Suisse, d'examiner l'attitude que ses intérêts horlogers lui commandent de prendre vis-à-vis de cette importation. La question est à l'étude à la Chambre cantonale du commerce.

Frontière française. — Par suite des nombreux cas de fièvre aphteuse constatés depuis quelques jours dans le canton du Russey, le préfet du Doubs vient d'interdire la foire qui devait se tenir au Russey, le 5 août prochain, ainsi que le concours du comice qui devait avoir lieu dans la même localité, le 9 du même mois.

Dombresson. — Le Conseil général de la Commune de Dombresson avait à son ordre du jour des questions d'une haute importance, à savoir : l'éclairage électrique et l'alimentation des localités de Dombresson et Villiers au moyen de l'eau du Seyon.

Vu le peu de faveur qu'a rencontré dans le public le projet d'éclairage électrique, il a été décidé de l'abandonner ; quant à celui des eaux, il a été voté à l'unanimité, d'après les plans et devis de M. l'ingénieur G. Ritter.

Il a été ensuite accordé au Conseil communal un crédit de 100,000 francs, dont 75,000 francs pour servir à l'exécution du projet des eaux et 25,000 fr. pour payer le prix d'acquisition des usines de Villiers.

Le Conseil a ensuite ratifié un projet de convention avec la Commune de Villiers pour l'alimentstion en eau de cette localité et celle nécessaire au fonctionnement des hydrantes à incendies, moyennant une subvention de 12,000 fr. Les travaux et frais pour distribution d'eau sont à la charge de cette localité.

CHRONIQUE LOCALE

Accident. — Hier soir, au départ du train des Montagnes de 8 h. 23, un voyageur voulant sauter sur le convoi déjà en marche, a glissé sur le marchepied et a été assommé d'un coup à la tempe. La mort a été instantanée.

Le défunt s'appelait Théophile Bossard et était Argovien d'origine ; il pouvait avoir 35 ans. Ancien gendarme neuchâtelois, il s'était établi depuis quelques années au Locle comme doreur.

A propos des concerts publics. — Les concerts donnés au pavillon de musique sont très appréciés et fort suivis.

Mais on nous fait remarquer que toute la population de l'ouest de la ville, privée de cette agréable distraction à moins d'un déplacement assez considérable, verrait avec plaisir que quelques-uns au moins des concerts fussent donnés quai du Gymnase ou quai du Mont-Blanc.

Il n'y a pas bien longtemps qu'une société de la ville, la Fanfare italienne, avait joué de la terrasse de la Collégiale, et l'Ecluse ainsi que le quartier des Parcs en avaient beaucoup joui.

Peut-être que la Commune pourrait sans grand inconvénient donner satisfaction aux intéressés ? En tout cas, il n'y aurait pas une grande étude à faire.

Au Jardin anglais. — Depuis quelques jours, les promeneurs s'arrêtent volontiers devant le massif décoratif qui orne le Jardin anglais, un peu plus loin que le pavillon de musique. Encadré qu'il est entre deux palmiers à feuilles énormes *(Musa)* et au pied garni de fleurs, ce massif mérite bien l'attention et fait honneur au jardinier qui l'a conçu.

DERNIÈRES NOUVELLES

Berne, 31 juillet.

Le comité central de la Société suisse des tireurs, réuni les 20 et 21 juillet à Berne, a discuté le plan du tir pour Neuchâtel l'année prochaine. Les dispositions relatives aux cibles tournantes ont été mises en général d'accord avec celles en usage à Winterthour. Outre les médailles d'or, il est prévu des médailles de bronze de 5 fr., des médailles d'argent de 10 fr., des petites coupes à 25 fr., des montres argent pour hommes à 50 fr., des grandes coupes à 60 fr., des montres or pour dames à 100 fr., des montres or pour hommes à 200 fr. Sur la proposition de Neuchâtel, on a abandonné les cibles à tir de vitesse, et établi par contre deux cibles avec rachat : cible *Jura* (meilleur chiffre de points, et coup le plus profond, avec passes en nombre illimité, à 2 fr. pour trois coups) ; cible *Industrie* (proximité de coup, passes à 6 fr. pour six coups).

Pour le tir au revolver, il a été décidé deux cibles à rachat analogues. En ce qui concerne le tir de sections, on est arrivé à une entente ; le nombre des participants doit de nouveau entrer en ligne de compte, pour faciliter les sections importantes.

Berne, 31 juillet.

Les gagnants aux cibles du tir cantonal vont jusqu'au résultat suivant :

Fusil et carabine : Cible Art, jusqu'à 193 points ; cible Bonheur, jusqu'à 64 points (2e coup 48) ; cible Militaire (1re cat.), jusqu'à 304 points ; id. (2e catégorie), jusqu'à 90 points ; feux de magasin, jusqu'à 49 points ; doubles points (1re catégorie), jusqu'à 213 points ; id. (2e catégorie), jusqu'à 46 points ; séries armes d'ordonnance, jusqu'à 88 points ; séries armes d'amateurs, jusqu'à 92 p.

Revolver : Cible Art, jusqu'à 143 p. ; cible Bonheur, jusqu'à 37 points (2e coup 13) ; doubles points (1re catég.), jusqu'à 302 points ; id. (2e catég.), jusqu'à 47 points ; séries, jusqu'à 62 points.

Berlin, 31 juillet.

Des dépêches de Silésie signalent les ravages causés par les inondations. Un grand nombre de maisons et de ponts ont été emportés, plusieurs lignes de chemins de fer sont interrompues. Beaucoup de personnes ont péri. Les dégâts matériels sont énormes.

Francfort, 31 juillet.

On mande de Saint-Pétersbourg à la *Gazette de Francfort* que la conférence des ambassadeurs n'a pas eu lieu hier, parce que l'Angleterre s'oppose à un contrôle des finances grecques. Dans le cas, comme cela est à prévoir, où l'Angleterre renoncerait à son opposition, une séance commune serait convoquée immédiatement, dans laquelle l'ensemble du traité de paix serait approuvé. L'acceptation du contrôle financier de la part de la Grèce est considérée comme certaine. Le banquier grec Singros est parti pour Paris, sur la demande du cabinet grec, pour chercher à amener la rapide conclusion d'un emprunt.

Saint-Pétersbourg, 31 juillet.

Suivant une information de la *Novoïé Vremia*, 150 personnes auraient péri dans une inondation à Kertsch. On a retrouvé jusqu'ici 16 cadavres ; on croit que les autres ont été emportés jusqu'à la mer.

Lisbonne, 31 juillet.

Une dépêche officielle de Lourenço Marques, en date du 30 juillet, annonce que les troupes portugaises ont battu les rebelles du Gazaland, leur tuant trois cents hommes.

Athènes, 31 juillet.

On assure que, dans le cas où la proposition d'établissement d'un contrôle financier serait acceptée, le roi ferait une déclaration d'une gravité exceptionnelle.

Malte, 31 juillet.

Quatre cents hommes d'infanterie anglaise sont partis aujourd'hui pour la Crète, à bord du transport *Tyme*.

Simla, 31 juillet.

Les insurgés cherchent à couper les renforts envoyés à Malakhan. Une brigade de réserve est activement organisée à Rawal Pindi. Les communications télégraphiques sont toujours interrompues. Une reconnaissance envoyée au fort Chakdara n'a pas pu atteindre le fort.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(Service spécial de la *Feuille d'Avis*)

Berne, 1er août.

Une forte explosion s'est produite hier après midi à l'institut cantonal de chimie, situé à la Freiestrasse. Les dégâts matériels sont importants, mais personne n'a été blessé. Le professeur Rossel avait donné l'ordre au concierge de déménager son laboratoire, et il avait lui-même donné les indications nécessaires pour le placement de divers objets.

Plusieurs vases, avec leur contenu, devaient être détruits. Le concierge a agi conformément aux instructions qu'il avait reçues et a jeté entre autres une petite bouteille et une petite boîte dans un égout, qui est en communication avec le grand égout central.

Une demi-heure après environ, une violente détonation s'est fait entendre. La pression de l'air a été si forte que des portes ont été arrachées et une quantité de vitres brisées.

La grande porte à deux battants, qui conduit dans la salle du laboratoire, et située près de la bouche d'égout, a été complètement arrachée, et les vitres de la toiture réduites en miettes. Dans la salle, il n'y a pas eu d'autres dégâts. En revanche, on a trouvé dans le corridor deux autres portes arrachées ; l'une d'elles était placée à une dizaine de mètres de la bouche d'égout.

Le couvercle en fer de l'égout, pesant 17 kilogrammes, a été lancé au plafond, lequel présente en plusieurs endroits de larges crevasses. L'enquête a démontré qu'on se trouve en présence d'une explosion de gaz acétylène.

Berne, 1er août.

Le Conseil d'Etat a interdit le passage par le col de Jaun, parce que la fièvre aphteuse sévit dans divers alpages de la Gruyère.

Chaux-de-Fonds, 1er août.

L'assemblée des délégués des sociétés de prévoyance neuchâteloises comptait des représentants de 36 sections. Au banquet qui a eu lieu après l'assemblée, des toast ont été portés par MM. Latour, inspecteur et président du comité central, et Jean Berthoud, conseiller d'Etat.

Ces orateurs ont fait ressortir en particulier la popularité dont jouit le projet d'assurance fédéral élaboré à Neuchâtel, et ont déclaré que ce projet pouvait être accepté, vu les concessions qui ont été accordées aux caisses libres de la Suisse romande. Ils ont recommandé à l'assemblée l'adoption du projet.

Lausanne, 1er août.

Des malfaiteurs sur lesquels on n'a encore aucun indice, se sont introduits au moyen d'une échelle dans le musée cantonal, et y ont commis un vol d'une importance considérable. On a constaté aujourd'hui la disparition de nombreuses médailles de grande valeur, et de divers objets d'art.

On ne sera fixé sur l'étendue de la perte que lorsqu'aura été terminé l'inventaire auquel on procède en ce moment. Il n'a pas encore pu être déterminé si le vol a été commis dans la nuit de vendredi à samedi, ou dans la nuit de samedi à dimanche.

Bâle, 1er août.

Hier après midi, un peu après 4 heures, un garçon de recettes d'une banque a été attaqué à l'Æschengraben, près de la gare du Central, mais il s'est défendu vigoureusement et a mis en fuite l'agresseur.

Paris, 1er août.

M. Faure est parti hier soir à 6 heures pour son voyage dans le Sud-Est. Il est arrivé ce matin à Valence où la population l'a chaleureusement acclamé.

Athènes, 1er août.

Les journaux considèrent comme dénuée de fondement la proposition concernant un contrôle financier, qu'ils représentent comme une atteinte à l'indépendance de la Grèce.

M. Skouloudis, interviewé par un rédacteur de l'*Asti*, a protesté contre une telle proposition, ajoutant que le gouvernement s'occupait du placement de l'emprunt d'indemnité. S'il échouait dans ses tentatives, il n'hésiterait pas à entreprendre immédiatement le règlement de la dette extérieure.

Simla, 1er août.

Les insurgés ont attaqué le 29 le fort de Chakdara. Le combat a duré plusieurs heures. Cinq Anglais ont été blessés ; les pertes de l'ennemi sont importantes. Les communications sont rétablies avec Malakhan.

Thiemendorf (près Kemnitz), 1er août.

Douze ouvriers et ouvrières d'une filature ayant voulu traverser en voiture le pont de Lœssnitz recouvert en ce moment par les eaux, ont été noyés, leur voiture ayant été emportée par le courant.

Le Cap, 2 août.

Un combat sérieux a eu lieu dans la province de Langeberg. L'ennemi a perdu la position de Gamariep et a pris la fuite.

Gossau, 2 août.

Hier a eu lieu ici le deuxième congrès fédéral des cyclistes de la Suisse orientale ; 18 sections étaient représentées par 250 membres.

Au championnat, Zander, de Rorschach, a couvert les 50 kilomètres en 1 h. 36 m. 15 s. (couronne de laurier et médaille d'or), et Ruegg, de Winterthour, en 1 h. 36 m. 15 1/5 s. (couronne de laurier et médaille d'argent).

Au concours de sections, la 1re couronne est au Veloclub de Rorschach, la 2me au Bicycleclub de Zurich, la 3me au Veloclub de Flawyl, la 4me au Veloclub de Herisau, etc.

Londres, 2 août.

On mande de Constantinople que les ambassadeurs ont complété hier matin le projet de traité de paix dans un sens satisfaisant touchant la proposition de l'Allemagne pour l'établissement d'un contrôle sur les finances grecques.

Monsieur et Madame Andrew-Harris Leuba et leur enfant, à Neuilly sur Seine, France, Messieurs Auguste et Paul Leuba, à Lausanne, Monsieur et Madame Georges Leuba-DuPasquier et leurs enfants, à Colombier, Monsieur et Madame Eugène Leuba-de Hillern et leurs enfants, à Neuveville, Madame Zurcher-Matthey et Madame Roulet-Zurcher et ses enfants à Neuchâtel, Monsieur Louis Leuba et sa famille, à Colombier et Neuchâtel, Monsieur Emmanuel Burki, à Worblaufen (Berne), Madame Charles Burki et sa famille, à Berne, font part à leurs amis et connaissances de la perte douloureuse qu'ils viennent de faire en la personne de leur bien-aimée mère, grand-mère, belle-sœur, nièce, tante et cousine,

Madame Sophie LEUBA née ZURCHER,

que Dieu a reprise à Lui après une pénible maladie.

Je sais que mon rédempteur est vivant.
Job XIX, 25.

Or c'est ici la volonté du père qui m'a envoyé que je ne perde aucun de ceux qu'il m'a donnés mais que je les ressuscite au dernier jour.
Jean VI, 39.

Un avis ultérieur indiquera le lieu et la date de l'ensevelissement.

Lausanne, le 1er août 1897. 7567

Monsieur et Madame Juvet-Olsommer et leurs enfants Robert et Blanche, les familles Juvet et Olsommer ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de leur chère fille, petite-fille, nièce, cousine et parente,

HÉLÈNE,

âgée de 12 1/2 ans.

Neuchâtel, le 31 juillet 1897.

L'enterrement aura lieu lundi 2 août, à 1 1/2 heure de l'après-midi.

Domicile mortuaire : Avenue DuPeyrou no 10.

AVIS TARDIFS

PERDU

au centre de la ville, le manche d'un parapluie. Prière de le rendre, contre bonne récompense, au bureau Haasenstein & Vogler. 7560c

---

Grande Terrasse de l'Hôtel Terminus

à la gare, Neuchâtel

MARDI 3 AOUT 1897
dès 8 h. du soir

GRAND CONCERT

donné par la

Musique Militaire de Neuchâtel

Direction : M. GAIANI, prof.

ENTRÉE LIBRE

CONSOMMATION DE CHOIX

En cas de mauvais temps, le concert sera renvoyé. 7562

Bourse de Genève, du 31 juillet 1897

Actions		*Obligations*	
Central-Suisse	693 —	3% fédéral ch. def.	102 —
Jura-Simplon.	176 —	3 1/2 fédéral 87.	105 25
Id. priv.	523.—	3% Gen. à lots	110 25
Id. bons	14 75	Jura-S., 3 1/2 %	507 —
N-E Suis. anc.	560.—	Franco-Suisse	498.—
St-Gothard . .	— —	N.-E.Suis. 4%	511.—
Union-S. anc.	420.—	Lomb. anc. 3%	388.—
Bque Commerce	1000.—	Mérid. ital. 3%	307.—
Union fin. gen.	672.—	Prior. otto. 4%	455 —
Parts de Sétif.	170.—	Serbe . . 4 %	335 —
Alpines	—.—	Douan. ott. 5%	—.—

		Demandé	Offert
Changes à Genève	France	100.32	100.38
	Italie	95.25	96 —
	Londres. . . .	25 16	25 20
	Allemagne . .	123 70	123 85
	Vienne	210 50	211.25

Cote de l'argt fin en grnle en Suisse, fr. 101.— le kil.

Genève 31 juil. Esc. Banq. du Com. 3 1/2 %

Bourse de Paris, du 31 juillet 1897
(Cours de clôture)

3 % Français.	104 75	Crédit foncier	—.—
Italien 5 % . .	93.82	Créd. lyonnais	776.—
Rus. Orien. 4%	—.—	Suez.	3280.—
Russe 1890, 3%	95.—	Chem. Autric.	—.—
Ext. Esp. 4 %	61 62	Ch. Lombards	—.—
Tabacs portg.	478	Ch. Méridion.	667.—
Turc 4 % . . .	22 02	Ch. Nord-Esp.	79.—
Actions		Ch. Saragosse	131 —
Bq. de France.	3675 —	Banque ottom.	574.—
Bq. de Paris.	864 —	Rio-Tinto . . .	568.—
Comptoir nat.	— —	Chartered . . .	96.—

Imprimerie H. WOLFRATH & Cie